

**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse  
**Herausgeber:** Union syndicale suisse  
**Band:** 49 (1957)  
**Heft:** 5

**Artikel:** Hommage à la mémoire d'Albert Thomas  
**Autor:** Rens, Jef  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-385008>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

tations. Mais, comme nous l'avons vu, le taux maximum de la rente de veuve a été ramené de 90 à 80% pour les femmes âgées de plus de 60 ans lors du veuvage; malgré l'augmentation sensible de la rente, cette disposition peut entraîner dans certains cas une diminution des prestations; c'est pourquoi il a été nécessaire de garantir les droits acquis.

*Le « Petit Guide d'A. V. S. »*

On sait que l'Union syndicale a édité un petit guide qui renseigne les assurés sur toutes les dispositions essentielles de l'A. V. S. Il a déjà connu trois éditions. Une quatrième édition, sensiblement élargie, tient compte de la quatrième révision de l'A. V. S. Elle contient les vingt et un tableaux à l'aide desquels, en se fondant sur la cotisation annuelle moyenne et les années de cotisation, l'assuré peut déterminer sans peine le montant de la rente à laquelle il a droit; l'assuré dont les années de cotisations sont comptées à double pourra également déterminer facilement le montant de sa rente. Ce petit guide peut être demandé au secrétariat de l'Union syndicale, Monbijoustrasse 61; prière de joindre 75 ct. en timbres-poste.

## Hommage à la mémoire d'Albert Thomas

Par *Jef Rens*, directeur adjoint du B.I.T.

Il y a vingt-cinq ans qu'a cédé sous le poids de la tâche qu'il s'était imposée le cœur de celui qui fut le premier directeur du Bureau international du travail. Si le privilège de connaître Albert Thomas personnellement n'a pas été mien, je n'en ai pas moins accepté avec empressement, en l'absence de notre directeur général actuel, de me joindre à ceux de ses amis qui se sont réunis, comme chaque année depuis sa mort, à Champigny pour honorer sa mémoire.

Lorsque je dis que je n'ai personnellement pas connu Albert Thomas, j'énonce un fait, certes, mais un fait qui est loin de refléter toute la réalité. En vérité, j'ai bien connu Albert Thomas et je le connais tous les jours un peu mieux parce que parmi nous qui continuons son œuvre sa présence est restée vivante comme s'il était toujours des nôtres. Il y a des hommes qui marquent d'un trait fulgurant non seulement leur propre temps, le souvenir de leurs contemporains, mais l'histoire même et qui, en fait, ne meurent jamais. Albert Thomas fut un de ces êtres exceptionnels, et c'est ce qui explique qu'un quart de siècle après sa mort, sa mémoire reste vivante dans la maison qu'il a construite.

S'il n'a pas été au nombre de ceux qui, à Versailles, en 1919, concurent notre institution comme un instrument de progrès social au service de la paix, Albert Thomas n'en a pas moins été en fait le véritable constructeur du Bureau international du travail. La Partie XIII du Traité de Versailles n'était par elle-même qu'un texte et nous savons tous ce qu'il advient des textes, même inspirés par les pensées les plus généreuses, lorsqu'ils ne trouvent pas à leur service une volonté et une énergie susceptibles de les faire triompher des embûches de la vie. Albert Thomas fut cette volonté et cette énergie perpétuellement tendues dans l'action. Véritablement obsédé par les inégalités et les injustices sociales qui, au lendemain de la première guerre mondiale, prévalaient encore partout dans le monde, il considéra comme la tâche de sa vie de livrer à ces fléaux sociaux une lutte sans merci. Son rêve fut d'imprégnier de justice sociale les relations entre les hommes et les classes dans toutes les nations du monde. Il eut de cette tâche une vision grandiose et c'est à sa mesure qu'il conçut son instrument de travail. Dans d'autres mains, moins hardies, l'Organisation internationale du travail n'aurait peut-être été qu'une organisation modeste se contentant d'effleurer la réalité sociale sans marquer de son empreinte et qui aurait, de ce fait, passé inaperçue. Le Bureau international du travail aurait pu n'être qu'une administration froide et impersonnelle détectant les problèmes dans l'abstrait sans pour autant chercher à les résoudre. Albert Thomas en fit un organisme vivant et dynamique ne s'acquittant de sa mission d'observation que pour donner à son action des bases plus scientifiquement solides. Il en calqua la structure sur la réalité sociale, dont il avait une connaissance sans pareille, il rassembla autour de lui un personnel d'élite formé par lui dans une remarquable discipline de travail, il sut inspirer à ses collaborateurs l'enthousiasme entraînant et la foi ardente qui animaient sa propre action.

Il a fait œuvre durable puisque, dans ses grandes lignes, la structure qu'il conféra à l'organisation celle-ci l'a gardée jusqu'à ce jour, et les qualités qu'il s'efforça tant à cultiver dans son personnel sont devenues avec le temps un véritable code, une éthique et un idéal auxquels nous nous efforçons toujours de nous conformer.

Par les qualités de son cœur et de son intelligence, par le dévouement qu'il déployait dans son action, par sa foi ardente dans la cause de la justice sociale, Albert Thomas a posé pour ses successeurs et pour tous ceux qui, avec et après lui, ont servi le Bureau international du travail un exemple qu'il est difficile d'égaler, mais que tous s'efforcent de suivre.

Il avait réussi par la puissance de son intelligence, par son extraordinaire capacité de comprendre le point de vue des autres, ainsi que par la tolérance qui faisait partie de sa nature, à harmoniser des positions apparemment contradictoires.

Socialiste et le proclamant avec fierté, il savait reconnaître des éléments valables dans toutes les autres convictions politiques à condition qu'elles ne fussent point exclusives.

Français et on ne peut plus représentatif de sa race, il confondait dans son respect toutes les autres civilisations et dans son amour tous les déshérités de la terre.

Humaniste, visant à l'universalité de son organisation, il n'en restait pas moins accroché au terroir d'où il était issu par toutes les fibres de son être. En devenant fonctionnaire international, il ne renia aucune de ses croyances et convictions, qu'il mit au contraire au service de sa nouvelle mission.

J'éprouve un sentiment d'exaltation à joindre ma voix à celle de ses amis et compatriotes pour rendre hommage à cette grande figure, qui a conservé pour nous toute sa signification. La France, qui a donné à l'effort international pour le progrès social une incomparable lignée d'éminentes personnalités: Arthur Fontaine, Robert Pinot, Lambert Ribot, Justin Godart, Pierre Waline, Paul Rama-dier, Léon Jouhaux et tant d'autres, venus de tous les horizons de sa vie politique et sociale et dont elle peut s'enorgueillir à juste titre, la France a droit à une reconnaissance spéciale du monde pour ce qu'a fait, au service d'une des causes les plus nobles qui soient: la justice sociale, l'un de ses plus grands fils, celui même dont nous célébrons en ce moment avec fidélité et piété le souvenir.

Grâce aux inlassables efforts d'Albert Thomas, le monde est devenu un endroit meilleur pour un plus grand nombre de ses habitants. En entreprenant l'œuvre de sa vie, Albert Thomas n'a pas connu les doutes qui tourmentent tant de nos contemporains. Pour lui, se pencher sur le sort des humbles et des exploités, aider les faibles et les opprimés, était un élan naturel auquel participaient autant son cœur que sa pensée. Le rayonnement de sa bonté puissante et de sa pensée lumineuse en faveur d'une humanité assoiffée de justice sociale, a allumé dans le cœur d'hommes et de femmes innombrables une flamme de reconnaissance qui, j'en suis sûr, continuera à brûler à travers les âges.

## Sept ans d'activité internationale des syndicats libres

Par J.-H. Oldenbroek

1956 a été une année surchargée d'événements d'importance mondiale. Certains faits qui, au cours des années précédentes, auraient figuré pendant des semaines à la première page des journaux, étaient hâtivement relégués à l'arrière-plan de l'actualité dès que surgissait une crise nouvelle ou quelque situation inextricable. Si